



Conseil d'administration du 17 septembre 2020

Délibération n° 2020/26

Objet : Approbation de la demande d'exonération de loyer d'un mois pour la société Manpower à Chantonnay.

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée,

Vu la convention de maîtrise foncière en vue de réaliser des projets urbains en centre-ville approuvée par le Conseil d'Administration du 24 mai 2018,

Vu la demande d'exonération de loyer de la société Manpower,

Vu l'accord de la commune de consentir, exceptionnellement, à une exonération de loyer d'un montant de 451,13 €HT pour une durée d'un mois.

Sur proposition du Directeur Général,

Le Conseil d'Administration :

- approuve la demande d'exonération d'un mois de loyer d'un montant de 451,13 € HT soit 541,36 € TTC de la société Manpower,
- mandate le Directeur Général pour procéder en tant que de besoin à la mise au point technique et financière de cette exonération.

Le Président du Conseil d'Administration

Valentin JOSSE

Reçu en préfecture le

Préfecture de la Vendée
Courrier Arrivé

18 SEP. 2020